

AGRICULTURE : SOUTENIR, SIMPLIFIER, ENCOURAGER

Le constat

L'agriculture française est en péril et avec elle, le savoir-faire des cultivateurs, la richesse de nos paysages et l'avenir de notre tissu rural.

En 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) entre en vigueur. Impulsée par la France, cinq objectifs lui sont assignés :

- Accroître la productivité de l'agriculture par sa modernisation,
- Assurer un niveau de vie viable aux agriculteurs par leur travail,
- Réguler les aléas du marché,
- Réaliser l'autosuffisance alimentaire de l'Europe,
- Assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

L'agriculture française s'est considérablement modernisée pendant une trentaine d'années. Le triptyque Tarifs extérieurs communs, quotas de production et régime de prix minimum a permis de tendre vers une « Europe verte », c'est-à-dire un modèle européen agricole assurant à la fois la sécurité alimentaire, la modernisation d'une agriculture aux structures et productions diversifiées, l'avenir d'une industrie agroalimentaire d'importance stratégique et une aide au développement des pays les plus pauvres. Le tout, au sein d'une Europe se dotant à travers cette politique de préférence communautaire d'une stature agricole de premier plan - économique, commerciale et, en dernier ressort, politique - lui permettant de peser significativement sur les marchés internationaux et de compter face aux grands ensembles mondiaux.

Hélas, les dérives de l'Union européenne y ont mis un terme. L'élargissement à marche forcée, l'intégration de pays aux règles fiscales et sociales moins-disantes et aux coûts de production très bas, la directive travailleurs détachés qui permet aux Allemands de faire venir de l'est européen des travailleurs « low-cost », l'inflation normative délirante de Bruxelles, ont sonné le glas de cette PAC déjà malade de sa soumission au GATT puis à l'OMC.

Aujourd'hui, l'avenir même de notre agriculture est en danger : dérive vers le gigantisme industriel (« ferme des mille vaches »), dénaturation du rôle et de la vocation des paysans à cause d'une PAC atteinte de délire administratif, dérégulation à tout-va, inégalité des contraintes d'un pays à l'autre, et maintenant grande braderie des terres agricoles européennes !

A. Les agriculteurs ne peuvent plus vivre de leur métier : une crise économique et sociale d'une ampleur inédite

Le recul du revenu agricole - selon la Mutualité Sociale Agricole, un tiers des agriculteurs a gagné moins de 354 € par mois en 2015 - entraîne une désaffection alarmante pour la profession, qui a perdu la moitié de ses effectifs en 25 ans.

Il y avait encore plus d'un million de fermes à la fin des années 80, 664.000 en 2000, contre moins de 470 000 aujourd'hui. En 2014, 17.875 nouveaux cotisants se sont installés tandis que 24.146 ont quitté la profession.

C'est aussi la principale explication de l'augmentation du nombre de suicides d'agriculteurs - la MSA en a recensé 300 en 2010 et 2011, soit un tous les deux jours - qui symbolisent la mort de la profession elle-même.

B. Nos terroirs et notre autosuffisance alimentaire menacés

Nos industries agro-alimentaires ont perdu ces dernières années des parts de marché à l'export (5,4% des exportations mondiales en 2012 contre 6% 10 ans auparavant), la France rétrogradant du premier au troisième rang européen derrière les Pays-Bas et l'Allemagne. De surcroît, les productions françaises sont davantage exposées à la concurrence des pays émergents. Les raisons en sont simples : normes sanitaires plus exigeantes qu'ailleurs, coûts salariaux plus élevés, manque d'investissement dans la modernisation de l'outil de production, absence de stratégies collectives, obstacles sanitaires et phytosanitaires à l'export... La plupart des agriculteurs subissent de plein fouet ces changements, dont les ministres de l'Agriculture successifs n'ont été, par leur impuissance volontaire, que les complices.

La surproduction de viande de porc en Europe, dans un contexte de diminution de la consommation mondiale et de l'explosion du dumping pratiqué par nos concurrents (y compris dans l'Union Européenne), a ainsi provoqué l'effondrement des prix. Identique, la situation de la viande bovine est aggravée par l'afflux de vaches laitières abattues à cause de la crise du lait.

Le marché français connaît également une chute du prix du lait - jusqu'à 257 € la tonne, soit moins de 65% du prix minimum nécessaire à la survie de l'activité - du fait d'importations massives en provenance de pays à bas-coûts de production, peu regardants sur les normes et n'ayant aucun besoin d'aménager leur territoire à travers une agriculture vivante. Ainsi que nous l'avons dénoncée, la suppression des prix garantis et des quotas par pays, engagée par Nicolas Sarkozy et maintenue par François Hollande, a ainsi favorisé les importations étrangères et déstabilisé toutes les filières.

Si rien n'est fait, les exploitations familiales vont disparaître, pour laisser la place à une production industrialisée, détenue par des sociétés anonymes. Au lieu de parcelles à taille humaine avec des fermes disséminées, notre campagne verra ses dernières haies disparaître et les nombreuses exploitations familiales qui jalonnent le territoire remplacées par d'énormes usines d'élevage, aggravant la désertification et la pollution des campagnes.

Que restera-t-il alors de la France, privée de ses agriculteurs, sève de ses campagnes, et de son tourisme rural ?

D'autant que les acquisitions foncières à prix d'or par des multinationales, notamment chinoises, se multiplient sans que les pouvoirs publics se donnent les moyens de réagir. Se dessine ainsi un mouvement de fond mortifère : le remplacement des exploitants par un prolétariat agricole importé, le départ de nos productions en Chine (qui compte 20% de la population mondiale mais seulement 8% des terres arables), l'obligation d'importer ce que nous ne cultivons plus, la perte de notre identité rurale...

L'agriculture française mérite mieux que cette trahison en forme d'euthanasie programmée. La campagne présidentielle doit sonner le coup d'arrêt définitif à ce saccage d'un de nos atouts les plus précieux, si mal valorisé.

C. Des ressources inestimables insuffisamment mises en valeur

La qualité et l'authenticité des produits alimentaires français sont si appréciées que notre gastronomie est entrée au patrimoine de l'Humanité en 2010. C'est ce sur quoi il faut s'appuyer, tout en corrigeant les désordres relevés précédemment, pour favoriser une agriculture de qualité,

diversifiée, doublant ses exportations de circuits courts et répondant au nécessaire rééquilibrage des habitudes alimentaires.

Nos mesures

Notre programme s'articule autour du triptyque « Soutenir, Simplifier, Encourager », fonctionnant à la condition que la France retrouve son poids dans les négociations européennes et mondiales.

A. Retrouver notre influence au niveau européen et mondial pour sauver l'agriculture française

1. **Instaurer une exception agricole à l'OMC et dans tous les accords commerciaux sur le modèle de l'exception culturelle !** L'agriculture ne peut se réduire à une seule bataille sur les prix. Elle doit remplir d'autres exigences que l'OMC ne lui reconnaît pas : assurer la sécurité alimentaire des populations, garantir la sécurité sanitaire des aliments, valoriser les territoires.
2. **Renouer avec la PAC et ses 3 volets : préférence communautaire, prix garantis et quotas.** L'Europe doit protéger son marché et n'autoriser que les importations ne faisant pas obstacle à la réalisation de sa politique d'indépendance alimentaire, en instaurant un mécanisme de droits de douane variables. Si nous ne sommes pas entendus, nous rétablirons une politique agricole nationale.
3. **Instaurer et maintenir au sein d'un tunnel « maximum-minimum » des prix garantis** pour les grandes productions agricoles telles que les céréales, le lait ou les viandes, grâce à une régulation adaptée des productions et des marchés.
4. **Refuser les traités transatlantiques** (ou les dénoncer s'ils venaient à être adoptés d'ici à la présidentielle) car ils déstabiliseront notre agriculture, généraliseront des mauvaises pratiques, (comme le poulet au chlore ou le bœuf aux hormones), et détruiront nos terroirs.
5. **Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine des produits !** Les consommateurs sont dupés par l'opacité créée par certaines marques qui utilisent des slogans pour cacher l'endroit où ils s'approvisionnent.

B. Soutenir une production de qualité

6. **Soutenir une agriculture à la fois moderne et respectueuse du sol et de la terre et favoriser les agriculteurs français**, notamment ceux qui se tournent vers l'agriculture biologique, par la création et la promotion d'un label unique « Fait en France » pouvant aussi être décliné dans les départements « Fait en France – Nom du département ». Ce label permettrait d'identifier l'origine des produits français avec leurs normes et le savoir-faire local et de :
 - Donner une visibilité aux entreprises agricoles et alimentaires françaises qui proposent aux consommateurs le « fait en France ».
 - Permettre aux consommateurs, notamment les urbains éloignés des lieux de production, de trouver dans leurs rayons des produits de leur région ou de leur département.
 - Toucher les 85 millions de touristes en visite chaque année en France.
 - Favoriser les produits à l'exportation.
7. **Privilégier les circuits courts** dans le domaine agricole (la vente directe du producteur au consommateur ou la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire) afin de

faire baisser les prix pour les consommateurs tout en augmentant les marges des producteurs. En outre, les circuits courts permettent d'éviter des dommages environnementaux pour la planète (consommation de carburant, émission de gaz à effet de serre).

8. Soutenir nos terroirs en incitant les **collectivités publiques telles que les cantines scolaires à se fournir chez des producteurs locaux** et à privilégier le bio français.
9. **Interdire les OGM tels qu'ils sont créés jusqu'ici mais ne pas s'opposer systématiquement aux avancées de la science.**

C. Protéger nos agriculteurs

10. **Permettre une validation plus souple des trimestres de cotisation vieillesse** pour les femmes d'agriculteurs qui ont œuvré à l'activité de leur conjoint et permettre le choix des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite des exploitants.
11. **Restructurer la dette des agriculteurs surendettés en créant un fonds par lequel l'Etat serait prêteur** en dernier ressort et inciter les banques à financer leurs projets. A titre d'exemple, en cas de difficultés, l'Etat rachète la dette et la rééchelonne.
12. **Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs.** Si des progrès ont été faits ces dernières années en ce sens, il convient de poursuivre les incitations fiscales à l'intention de ces derniers et de leur assurer une visibilité suffisante de l'avenir par les réformes évoquées ci-dessus.
13. **Donner les moyens juridiques de s'opposer à la vente de nos terres à des puissances étrangères** qui ne partagent pas nos objectifs de politique publique.
14. **S'appuyer sur le programme de l'EMB** (European Milk Board) de responsabilisation face au marché pour le secteur laitier européen.

D. Simplifier la vie de nos agriculteurs et alléger leurs charges

15. **Alléger les cotisations sociales agricoles** qui pèsent sur nos exploitations et leur font perdre des parts de marché notamment vis-à-vis de l'agriculture allemande.
16. **Mettre fin à l'accumulation des normes et des réglementations écologiques toujours plus absurdes !** Aujourd'hui, l'Etat demande aux agriculteurs de concilier deux impératifs inconciliables : faire face à la concurrence de pays ne respectant aucune norme environnementale et produire avec toujours plus de contraintes. Accompagnons au contraire nos agriculteurs, soutenons leurs initiatives visant des objectifs de qualité et de durabilité.

E. Encourager les bonnes pratiques agricoles et préserver les équilibres de la biodiversité

17. **Rémunérer les services écosystémiques rendus par les agriculteurs dans les zones à handicap naturel** (rémunérer spécifiquement l'entretien des haies) mais aussi les pratiques traditionnelles de production ou d'élevage qui contribuent à l'entretien des milieux naturels.

18. Mettre en place **une politique volontariste de gestion de l'eau** incluant la possibilité de retenir l'eau excédentaire de l'hiver pour l'utiliser l'été.
19. Accompagner les agriculteurs dans **l'installation de méthaniseurs agricoles** pour produire des biogaz.
20. **Simplifier l'utilisation des produits hors déjections pour alimenter les digesteurs et le recours à l'épandage** pour les résidus de production de biogaz (digestat).
21. **Encourager le recours à une agriculture raisonnable.**
 - Favoriser la diversification des productions afin de créer des cycles de rupture contre les parasites et les mauvaises herbes.
 - Favoriser la sélection des plantes les plus rustiques (résistantes).
 - Créer un site d'information en continu sur l'usage des produits phytosanitaires.
22. **Protéger et développer la petite faune sauvage (perdrix, faisans, lièvres) en réhabilitant notamment ses habitats naturels (haies, zones humides...)** et améliorer la régulation du gros gibier.